



**HAL**  
open science

# Étude typologique des fonctions syntaxiques fondamentales

Jean-Philippe Watbled

► **To cite this version:**

Jean-Philippe Watbled. Étude typologique des fonctions syntaxiques fondamentales. *Sigma*, 1994, 16, pp.99-139. hal-03159086

**HAL Id: hal-03159086**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03159086>**

Submitted on 4 Mar 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**ÉTUDE TYPOLOGIQUE  
DES FONCTIONS SYNTAXIQUES FONDAMENTALES**

Jean-Philippe WATBLED

**Abstract**

This paper presents a theory of grammatical functions and case systems. We posit two classes of grammatical functions : syntactic functions (subject, object, etc.) and semantic functions (agent, patient, recipient, etc.). It is argued that syntactic functions fall into two sets : nuclear and peripheral functions. The theory of markedness accounts for the variety of case systems (accusative, ergative, etc.). Moreover, in some languages the semantic notion of degree of control is one of the determining factors in case assignment, and interacts with the nuclear syntactic functions; in other languages case assignment principles interact with pragmatic parameters, such as topicality or referential prominence. These interactions increase the degree of cross-linguistic variation, but our theoretical framework enables us to describe in a unified way various grammatical phenomena, processes, and systems, across a wide range of languages which are typologically different.

◆◆◆

**I. INTRODUCTION**

L'objet de cet article est principalement la mise au point d'une méthode d'étude du codage des fonctions syntaxiques fondamentales, c'est-à-dire (i) le sujet, et (ii) l'objet de prédicat transitif. Nous entendons par codage

la manière dont un système linguistique permet aux locuteurs d'identifier la fonction d'un syntagme en discours. L'idée qui est ici défendue est qu'il existe deux types principaux de codage des fonctions fondamentales : (i) le codage que nous appelons analogique, et qui est celui qui s'applique (entre autres) dans la majorité des langues indo-européennes; (ii) le codage de type contrastif, qui est souvent appelé ergatif. Nous avons démontré dans un article précédent (Watbled 1990) que dans les langues à morphologie casuelle ergative, il n'existe pas de relation terme à terme entre cas et fonctions syntaxiques, et notamment que la fonction sujet est codée différemment selon que le prédicat est transitif ou non. Nous revenons sur ces questions dans le présent article, en les replaçant dans un cadre plus général.

Une deuxième hypothèse est avancée : dans certaines langues, une fonction grammaticale peut ne pas être codée dans certains contextes; nous appelons cette absence de codage "masquage" de la fonction, et nous montrons que le japonais et le tagalog sont des langues où ce phénomène est régulier<sup>1</sup>.

## II. PRINCIPES THÉORIQUES

Dans la présente étude, la distinction entre lexique et discours est centrale. Nous considérons qu'il existe deux sortes d'opérations syntaxiques : (a) les opérations lexicales, et (b) les opérations post-lexicales, ou discursives. Les opérations post-lexicales sont effectuées lors du processus de construction de la phrase, qui est une unité de discours.

Le prédicat joue un rôle central en syntaxe, car il est l'élément constructeur initial de la phrase. Le cadre lexical d'un prédicat se trouve dans l'entrée lexicale de ce dernier; c'est un ensemble ordonné (hiérarchisé) d'arguments lexicalement gouvernés par ce prédicat. Le cadre lexical spécifie également les fonctions grammaticales des arguments et les différentes constructions exigées par le prédicat (préposition etc.).

La conception de la structuration de la phrase qui est adoptée ici n'est pas dichotomique; ainsi, une phrase comme *John kissed Mary* est pour nous analysable, d'un point de vue strictement syntaxique et fonctionnel, en trois constituants, qui sont dans l'ordre où ils apparaissent dans le discours : le sujet (*John*), le prédicat (*kissed*), et l'objet (*Mary*). Nous dirons que *John* et *Mary* sont les arguments du prédicat *kiss*, qui est un prédicat à deux places.

Les arguments sont représentés dans le cadre lexical par des variables ( $\{x\}$ , ou  $\{x, y\}$ , ou  $\{x, y, z\}$  etc.). Certains prédicats peuvent avoir plusieurs cadres lexicaux, et des opérations lexicales (causativisation etc.) peuvent modifier un cadre lexical donné si certaines conditions sont remplies. Par ailleurs, une première série d'opérations post-lexicales consiste à remplacer les variables ( $\{x, y, z\}$ ) par des syntagmes qui ont statut d'arguments, lors du processus de construction du discours. Une deuxième série d'opérations post-lexicales très générales permet d'ajouter ce que nous conviendrons d'appeler des "satellites", i.e. des syntagmes (non-argumentaux) qui ne sont pas prévus dans le cadre lexical du prédicat. Considérons à titre d'exemple la phrase suivante : *Jean payait des repas à Pamela dans ce restaurant l'an dernier*. Dans cette phrase, les arguments, représentés par des variables  $\{x, y, z\}$  dans le cadre lexical du prédicat *payer*, sont, dans l'ordre : *Jean, des repas, à Pamela*. Une première série d'opérations discursives a remplacé les variables  $\{x, y, z\}$  par ces arguments; on a ensuite ajouté, lors d'une seconde série d'opérations discursives, deux satellites : *dans ce restaurant, l'an dernier*.

Les syntagmes qui accompagnent le prédicat en discours, qu'ils soient arguments ou satellites, sont considérés comme syntaxiquement dépendant du prédicat, i.e. gouvernés par lui. La différence entre un argument et un satellite, de ce point de vue, est simplement l'ordre d'insertion lors du processus de construction de la proposition : les arguments sont introduits avant les satellites.

Les opérations appelées "voix" (passive etc.) font partie en général des opérations post-lexicales, et s'appliquent après l'insertion des satellites. Ces opérations ont pour effet de changer les fonctions grammaticales ini-

1. Le lecteur trouvera en annexe la liste des abréviations.

tiales. Notez que dans le cas d'un prédicat transitif comme *kiss*, qui a deux arguments {x, y}, si la première variable ({x}) n'est pas remplacée par une expression linguistique en discours, l'opération de passivation, permise avec ce prédicat, s'appliquera obligatoirement (*Mary was kissed*), et la place {x} restera "vide"; si les deux variables {x, y} sont remplacées par des expressions linguistiques en discours, la passivation sera optionnelle (*John kissed Mary, Mary was kissed by John*).

Les catégories transitif et intransitif pour les prédicats sont centrales dans la théorie. A ce propos, il est nécessaire de distinguer la transitivité sémantique de la transitivité syntaxique. Desclés (1990 : 294-5, 301-4) pose en termes clairs le problème de cette distinction. Il écrit (p. 294) que dans le cas de la transitivité sémantique, un "agent exerce un contrôle sur l'action qui modifie la position d'un patient". Citons encore un extrait de ce passage :

Remarquons qu'il est très important de ne pas confondre *transitivité sémantique* et *transitivité syntaxique*. La deuxième notion est liée aux procédures d'organisation syntaxique d'une langue particulière. La première tend à être indépendante des constructions particulières des langues.

Il ne sera question dans notre article que de transitivité syntaxique<sup>2</sup>.

Il faut également distinguer : (i) les fonctions grammaticales; (ii) les catégories casuelles, ou cas (nominatif, accusatif etc.) qui leur correspondent; (iii) les manifestations morphologiques de ces catégories casuelles ou cas, manifestations que nous appellerons "indices". La relation entre fonctions et catégories casuelles relève de ce que nous appellerons le codage morphosyntaxique des fonctions. Les opérations de codage sont discursives. Le codage peut être casuel (comme en latin), mais il peut aussi être (en partie) positionnel (comme en français), ou encore s'effectuer à l'aide d'une particule etc. En latin, par exemple, le nominatif code la fonction sujet, et ce cas est manifesté par différents indices, étant donné

2. Remarquons simplement ici, en ce qui concerne les relations entre les deux types de transitivité, qu'il n'est pas possible de prédire de façon certaine à partir de son sens si un prédicat sera syntaxiquement transitif ou non : ainsi Comrie (1981:224-5) fait observer qu'en abkhaz-abaza, langue ergative du Caucase, le verbe signifiant *frapper* est (syntaxiquement) intransitif, alors que le verbe signifiant *voir* est (syntaxiquement) transitif. Or, le verbe *frapper* est incontestablement plus proche du prototype du verbe sémantiquement transitif que le verbe *voir*.

qu'il existe dans cette langue plusieurs types flexionnels : *ros-a, dominus, templ-um* etc. (le cas code la fonction, et l'indice manifeste le cas). Toujours en latin, l'accusatif code normalement l'objet de prédicat transitif, mais il code aussi le sujet dans les propositions infinitives : les distinctions entre fonction, cas, et indice sont donc absolument nécessaires. Le codage permet l'identification des fonctions, mais ce codage n'est pas une propriété définitoire des fonctions en question. Ainsi, le sujet ne peut se définir ni par sa position, ni par son cas (dans les langues à flexion casuelle), ni, évidemment, par les règles d'accord sujet/verbe, pour deux raisons : (i) l'accord est un simple codage indirect des fonctions; (ii) de nombreuses langues ne connaissent pas de telles règles d'accord sujet/verbe (il y a inversement des langues dans lesquelles le verbe s'accorde avec plusieurs syntagmes : sujet, mais aussi objet de prédicat transitif etc.).

### III. LES FONCTIONS GRAMMATICALES

Nous postulons qu'il existe deux classes de fonctions grammaticales<sup>3</sup> :

- (i) les fonctions syntaxiques;
- (ii) les fonctions sémantiques.

Nous utiliserons dans ce travail les symboles suivants pour les fonctions syntaxiques :

- S = sujet (sans autre précision);
- S<sup>tr</sup> = sujet d'un prédicat transitif;
- S<sup>intr</sup> = sujet d'un prédicat intransitif;
- O = objet d'un prédicat transitif;
- X = fonction syntaxique autre que S et O.

3. Nous préférons considérer les "fonctions" telles que "thématique", "rhématique" ou "focus" etc. comme des "fonctions" énonciatives, et non strictement grammaticales.

Toute fonction syntaxique se superpose toujours à une fonction que nous appellerons sémantique. Des exemples de fonctions sémantiques sont : agent, effecteur, force, causateur, patient, instrumental, donataire, lieu, source, but etc. Nous postulons que chaque langue possède sa propre organisation, son propre système de fonctions sémantiques, et il n'est pas dans notre propos d'élaborer ici une théorie de ces fonctions.

Dans la phrase *le chat a tué l'oiseau*, le syntagme *le chat* a la fonction syntaxique S<sup>tr</sup>, et le syntagme *l'oiseau* a la fonction syntaxique O (le prédicat est transitif). Les fonctions sémantiques dans cette phrase sont les suivantes : *le chat* est agent, et *l'oiseau* est patient. On remarquera que les fonctions sémantiques sont les mêmes dans la contrepartie passive *l'oiseau a été tué par le chat*, alors même que les fonctions syntaxiques ont changé : *l'oiseau*, par exemple, a toujours la fonction sémantique patient, mais il a cette fois la fonction syntaxique S<sup>intr</sup>. Dans la phrase *les enfants jouent dans le jardin*, le syntagme *les enfants* a la fonction syntaxique S<sup>intr</sup> (le prédicat est intransitif)<sup>4</sup>. La fonction syntaxique du syntagme *dans le jardin*, dans le dernier exemple, est X, et sa fonction sémantique est évidemment le lieu (où se déroule l'activité).

Il n'est pas inutile de remarquer que le codage d'une fonction peut être lui-même porteur d'un contenu notionnel, ou en d'autres termes, peut constituer l'expression transparente de la fonction sémantique : c'est le cas de la préposition *dans* dans *les enfants jouent dans le jardin*. En revanche, la préposition *à* dans *il pense à sa femme*, n'a aucun contenu sémantique clairement définissable; il en est de même pour *de* dans *il se souvient de son succès*. En français, ces prépositions, dans les contextes des exemples présentés, signalent simplement qu'on a affaire à la fonction syntaxique X. Cette dernière n'est définissable que négativement : c'est la fonction qui n'est ni S, ni O (nous reviendrons sur ce point). Si on compare *il pense à sa femme* avec *il va à Paris*, on s'aperçoit qu'on a affaire à des prépositions homonymes, puisque la préposition *à* a dans l'exemple

4. L'intérêt de l'utilisation de deux symboles différents pour le sujet d'un prédicat transitif et celui d'un prédicat intransitif apparaîtra lors de notre discussion sur le phénomène de l'ergativité.

*il va à Paris* un contenu notionnel, et elle exprime cette fois non seulement la dépendance syntaxique (fonction X), mais aussi une fonction sémantique (lieu où l'on va, ou "but" au sens spatial). Dans les langues à prépositions, comme le français et l'anglais, l'étude des fonctions sémantiques revient surtout (mais non exclusivement) à élaborer une théorie de la sémantique des prépositions en question. En revanche, dans les langues australiennes, par exemple, qui n'ont pas de jeu de prépositions (Dixon 1980 : 272), l'étude des fonctions sémantiques équivaut à étudier le système des valeurs sémantiques des catégories casuelles.

En latin, en français, en anglais, et dans la majorité des langues, les fonctions S et O sont purement codées comme telles, c'est-à-dire que le codage est exclusivement syntaxique, et ne révèle rien sur la fonction sémantique associée à la fonction S ou O (ce sont le contenu notionnel du prédicat et la voix qui permettent en discours d'inférer les fonctions sémantiques du syntagme S ou O). En ce qui concerne la fonction X, nous avons vu plus haut que la situation est beaucoup plus complexe. Considérons l'exemple latin suivant :

- (1) Do            panem    fratri  
je donne    pain+[acc]   frère+[dat]  
                  O            X  
                  "je donne du pain à mon frère"

Dans cette phrase, l'accusatif code uniquement la fonction syntaxique O, mais n'a aucun contenu notionnel : il ne code donc pas la fonction sémantique. Il n'en est pas de même du datif, qui code (dans ce contexte) à la fois la fonction syntaxique X, et la fonction sémantique donataire. Cet exemple montre que même dans les langues à flexion casuelle, le codage est, selon les cas, lui-même porteur ou non d'un contenu notionnel (il peut donc être à la fois syntaxique et sémantique, comme le datif en (1), ou purement syntaxique comme l'accusatif dans le même exemple). Il est évident qu'il existe des cas d'indécidabilité : il n'est pas toujours possible de dire si un cas ou une préposition code nettement une fonction sémantique, ou si cette fonction est simplement inférée du contexte discursif.

Les fonctions syntaxiques sont essentiellement liées à ce que nous appellerons la mise en perspective des différents syntagmes dépendant du

prédicat (sur cette notion de mise en perspective, voir Fillmore [1977]). La mise en perspective obéit à une hiérarchie syntaxique, qui est la suivante :

S > O > X

Les fonctions syntaxiques sont définies par leur place dans cette hiérarchie. La fonction S est la fonction supérieure dans la hiérarchie générale<sup>5</sup>.

Dans certaines langues, on admettra la possibilité de plusieurs classes d'objet de prédicat transitif : O, O', O'' etc. On ne postulera deux sous-classes O et O' que si les deux objets en question peuvent coexister dans une même proposition, comme en anglais, langue qui a des prédicats ditransitifs<sup>6</sup> :

(2) John gave a book to Peter.

(3) John gave Peter a book.

En (2), le syntagme *a book* a la fonction syntaxique O et la fonction sémantique patient, et le syntagme *to Peter* a la fonction syntaxique X et la fonction sémantique donataire; en (3), *Peter* a la fonction sémantique donataire, mais la fonction syntaxique O, et *a book*, qui a la fonction sémantique patient comme en (2), a cette fois la fonction syntaxique O'. En (2), le prédicat *give* est monotransitif (il gouverne O + X), alors qu'il est ditransitif en (3) (phrase dans laquelle il gouverne O + O').

Le fonctionnement de nombreuses langues (et notamment les langues ergatives, que nous étudions plus loin) nous invite à penser que les fonctions syntaxiques se répartissent, en vertu de leurs propriétés, en deux ensembles nettement distincts :

(i) les fonctions nucléaires : S, O;

(ii) la fonction périphérique : X.

5. C'est la hiérarchie générale qui compte, et non la hiérarchie dans une phrase particulière. En effet, dans certaines langues, le S est omissible, et on a une structure [prédicat + O], le O étant le terme supérieur dans la hiérarchie des syntagmes dépendant du prédicat dans une phrase particulière, sans devenir pour autant S.

6. Le kinyarwanda (voir Kimenyi [1988]) accepte la tritransitivité : O + O' + O''.

Nous pensons qu'il faut ajouter pour certaines langues une fonction syntaxique nucléaire supplémentaire, que nous désignerons arbitrairement à l'aide du symbole A. Comparons les exemples suivants en indonésien (Lombard 1991 : 143) :

(4) Ibu membeli sayur  
mère acheter légumes  
S O  
Ma mère achète des légumes

(5) Sayur dibeli ibu  
légumes être-acheté mère  
S A  
"Des légumes sont achetés par ma mère"

Le même verbe admet deux constructions inverses : l'une, transitive, avec le préfixe *meN-* en (4) et l'autre, que nous proposons d'appeler antitransitive, avec le préfixe *di-* en (5). La construction antitransitive est l'image en miroir de la construction transitive. On remarque en effet que le S initial (de la construction transitive), *ibu*, n'est pas "périphérisé" dans la construction antitransitive, dans la mesure où il occupe en (5) la position réservée dans la structure transitive (4) au syntagme en fonction O (il y a une simple permutation des syntagmes). Dans la traduction française de (5), le syntagme *par ma mère* est en fonction syntaxique X, qui est une fonction périphérique. Or, l'indonésien possède aussi une voix passive<sup>7</sup>, dans laquelle il périphérise le sujet initial (de la construction transitive) à l'aide de la préposition *oléh* :

(6) Sayur dibeli oléh ibu  
légumes être-acheté par mère  
S X  
"Des légumes sont achetés par ma mère"

7. Le kinyarwanda possède selon nous une voix antitransitive (avec S + A) plus nettement distincte de la voix passive (avec S + X) qu'en indonésien, dans la mesure où, contrairement à ce qui se passe en indonésien, le verbe possède deux formes différentes pour la voix antitransitive et la voix passive. La voix antitransitive dans cette langue correspond à ce que Kimenyi (1988 : 358) appelle "object-subject reversal". Le kinyarwanda confirme en tout cas la nécessité de postuler une fonction nucléaire supplémentaire (A).

## IV. CODAGE DES FONCTIONS

Considérons les deux phrases latines suivantes :

- (7) Pater liberis suis laborat.  
 père+[nomin] enfants+[dat] ses+[dat] travaille  
 S<sup>intr</sup> X  
 "le père travaille pour ses enfants"

- (8) Pueri grammaticam discunt.  
 enfants+[nomin] grammaire+[acc] apprennent  
 S<sup>tr</sup> O  
 "les enfants apprennent la grammaire"

En (7), le prédicat (*laborare*) est intransitif, et le sujet (*pater*) est de type S<sup>intr</sup>; en (8), le prédicat (*discere*) est transitif, et le sujet (*pueri*) est de type S<sup>tr</sup>. Toutefois, il est clair que le latin code de la même façon les deux types de S. Tout S d'une proposition finie reçoit la catégorie casuelle nominatif; la fonction O est codée par la catégorie casuelle accusatif (cf. *grammaticam* en (8)). Lorsqu'une langue fonctionne avec ce type de codage, on dit généralement qu'on a affaire à un système "accusatif". Nous appellerons quant à nous ce système "analogique", pour les raisons que nous allons à présent exposer. Comparons (8) et (9) :

- (9) Amnes currunt  
 torrents+[nomin] courent  
 S<sup>intr</sup>  
 = "les torrents se précipitent"

Le tableau suivant fera mieux ressortir l'application du principe analogique :

S	O	prédicat
pueri	grammaticam	discunt
amnes		currunt

Dans la structure à prédicat transitif, *pueri* est en fonction S<sup>tr</sup>, et dans la structure à prédicat intransitif, *amnes* est en fonction S<sup>intr</sup>; cependant, S<sup>tr</sup>

et S<sup>intr</sup> occupent la même place dans la hiérarchie syntaxique, i.e. la première : un S<sup>tr</sup> et un S<sup>intr</sup> ont le même degré de mise en perspective, et c'est cela qui compte dans le codage analogique. On confronte les deux types de structure, et on code de la même façon la fonction de tout syntagme en tête de la hiérarchie syntaxique, i.e. la fonction S. Dans ce type de langue, il n'est pas nécessaire de distinguer S<sup>tr</sup> et S<sup>intr</sup> pour ce qui est du codage des fonctions : il suffit de considérer la fonction syntaxique S, que le prédicat soit transitif ou intransitif.

On voit aussi qu'il n'y a pas de O dans la structure à prédicat intransitif; de ce point de vue, la fonction O, spécifique de la transitivité, est syntaxiquement marquée<sup>8</sup> par rapport à la fonction S dans un tel système de codage. La structure à prédicat transitif, plus complexe, se reconnaît à la présence d'un syntagme en fonction O : cette fonction, responsable de l'accroissement de la complexité, est nécessairement marquée. Ce type de codage analogique repose sur la confrontation paradigmatique des structures à prédicat transitif et à prédicat intransitif.

## V. LE PROBLÈME DE L'ERGATIVITÉ

## V.1. DESCRIPTION

Nous allons à présent étudier le problème des fonctions syntaxiques nucléaires (S, O) dans les langues dites ergatives. Considérons les exemples suivants en yidiny, langue ergative australienne<sup>9</sup> (Dixon 1980 : 294, 463) :

- (10) yingu waguuja+Ø gali+ng  
 ce homme+[abs] aller+prés  
 S<sup>intr</sup>  
 "Cet homme s'en va"
- (11) gudaga+nggu bunya+Ø baja+l  
 chien+[erg] femme+[abs] mordre+prés  
 S<sup>tr</sup> O  
 "Le chien mord la femme"

8. Au sens classique de la théorie de la marque (voir Watbled [1990]).

9. Le système de transcription adopté pour les langues australiennes se trouve en annexe.

En (10), le verbe est intransitif et en (11) il est transitif. En (10) *waguuja* est au cas absolutif (avec indice  $\emptyset$ ), et, seul argument d'un prédicat intransitif, il est en fonction  $S^{intr}$ . En (11), *gudaganggu* est en fonction  $S^{tr}$ , et *bunya* est en fonction O. On constate que la fonction O est codée de la même façon que la fonction  $S^{intr}$ , avec la catégorie casuelle absolutif (indice  $\emptyset$ ), tandis que c'est la fonction  $S^{tr}$  qui est codée de façon spécifique, avec la catégorie casuelle ergatif (indice *+nggu*).

En bref, dans un système dit ergatif, le codage des fonctions syntaxiques S et O des noms se fait sur la base d'un regroupement  $S^{intr}/O$ , et non sur la base d'un regroupement de type  $S^{tr}/S^{intr}$ , comme dans le codage que nous avons appelé analogique. Autrement dit, les deux types de S sont codés différemment.

## V.2. ANALYSE DE L'ERGATIVITÉ

Dans notre discussion sur les langues ergatives, nous distinguerons deux problèmes qui doivent être traités séparément : (i) celui du codage des fonctions syntaxiques S et O, qui est un problème de relation entre syntaxe et morphologie; (ii) celui de la syntaxe interpropositionnelle (coordination, subordination). En ce qui concerne le codage des fonctions syntaxiques, la question qui se pose est la suivante : pourquoi  $S^{tr}$  et  $S^{intr}$ , les deux types de S, reçoivent-ils des catégories casuelles différentes, et pourquoi  $S^{intr}$ , qui est un type de sujet, et O reçoivent-ils la même catégorie casuelle ? Nous proposons l'hypothèse suivante : ce qui est codé par la morphologie casuelle ergative n'est pas la fonction *per se*, mais le contraste entre les fonctions que nous avons appelées nucléaires (rappelons que les fonctions S et O sont nucléaires, tandis que la fonction X est périphérique : dans un premier temps, nous excluons donc de la discussion les syntagmes en fonction périphérique, qui ne sont pas pertinents).

Dans une structure à prédicat intransitif, la fonction  $S^{intr}$  n'a pas à être distinguée d'une autre fonction nucléaire, puisqu'elle est par définition la seule de ce type, mais dans la structure transitive, il faut absolument éviter tout risque de confusion entre  $S^{tr}$  et O, les deux fonctions nucléaires

qui coexistent. On a affaire à un codage de type non pas analogique, mais contrastif. La structure à prédicat transitif et la structure à prédicat intransitif ne sont pas confrontées, et chacune reçoit son propre traitement. On ne code pas la place des fonctions S et O dans la hiérarchie syntaxique, comme dans le système de codage analogique, mais on code le contraste entre  $S^{tr}$  et O, en ignorant le fait que  $S^{tr}$  et  $S^{intr}$  occupent la même place dans la hiérarchie, quel que soit le type de structure. A la base du système ergatif, que nous appellerons désormais système de codage contrastif, on a en discours la relation syntagmatique suivante, entre fonctions nucléaires :

$$S^{tr} > O$$

Un tel contraste entre fonctions nucléaires est impossible par définition dans la structure à prédicat intransitif,  $S^{intr}$  étant dans cette structure la seule fonction nucléaire. Quand le prédicat est transitif, la fonction marquée est  $S^{tr}$ , dans la mesure où elle occupe dans la hiérarchie syntaxique une place supérieure à O, fonction non-marquée. La présence d'un  $S^{tr}$  dans une structure suppose la présence d'un O; le principe à l'oeuvre est celui de la différenciation entre  $S^{tr}$  et O, et de la supériorité de  $S^{tr}$  sur O en termes de place, seules les fonctions nucléaires devant être prises en considération. Si le S est de type  $S^{intr}$ , ce  $S^{intr}$  ne contraste, par définition, avec aucune autre fonction nucléaire : la fonction  $S^{intr}$  est donc nécessairement non-marquée, comme O. Des trois fonctions  $S^{tr}$ ,  $S^{intr}$ , O, seule la fonction  $S^{tr}$  est marquée, et c'est ce qui explique que  $S^{intr}$  et O soient codées de la même façon. Les exemples yidiny cités plus haut, et que nous reproduisons ici, illustrent l'application des principes :

- (10) *yingu waguuja+ $\emptyset$  gali+ng*  
 ce homme+[abs] aller+prés  
 $S^{intr}$   
 "Cet homme s'en va"
- (11) *gudaga+nggu bunya+ $\emptyset$  baja+l*  
 chien+[erg] femme+[abs] mordre+prés  
 $S^{tr}$  O  
 "Le chien mord la femme"

En (10), le S est de type  $S^{intr}$ , et ne contraste avec aucune autre fonction nucléaire : il est donc syntaxiquement non-marqué et reçoit la catégorie

casuelle absolutif, dont l'indice  $\emptyset$  confirme également le caractère morphologiquement non-marqué; en (11), le S est de type  $S^{tr}$ , et contraste avec un syntagme en fonction O :  $S^{tr}$  est syntaxiquement marqué, et O est syntaxiquement non-marqué; O reçoit donc la catégorie casuelle absolutif, et c'est  $S^{tr}$  qui se voit assigner la catégorie casuelle marquée, i.e. l'ergatif (indice non-nul : *+nggu*).

### V.3. LES PRONOMS DANS LES LANGUES AUSTRALIENNES

Dans les langues australiennes, il faut distinguer la morphologie casuelle des noms et celle des pronoms. Les noms ont un fonctionnement de type contrastif (ergatif marqué pour  $S^{tr}$ , et absolutif non-marqué pour  $S^{intr}/O$ ), mais les pronoms ont un fonctionnement de type analogique (nominatif non-marqué pour tout S, accusatif marqué pour O) :

Pronouns, however, usually do not inflect in an absolutive-ergative paradigm. In almost every Australian language first and second person pronouns inflect in a nominative-accusative pattern, just like pronouns, nouns and adjectives in Latin and other Indo-European languages. (Dixon 1980 : 287)

Dixon (pp. 287-8) donne des exemples en warrgamay :

- |      |   |                               |                          |
|------|---|-------------------------------|--------------------------|
| (12) | ngana+ $\emptyset$<br>nous+[nomin]<br>$S^{intr}$<br>"nous irons"      | gaga+ma<br>aller+futur        |                          |
| (13) | nyurra+ $\emptyset$<br>vous+[nomin]<br>$S^{intr}$<br>"vous irez"      | gaga+ma<br>aller+futur        |                          |
| (14) | ngana+ $\emptyset$<br>nous+[nomin]<br>$S^{tr}$<br>"nous vous verrons" | nyurra+nya<br>vous+[acc]<br>O | ngunda+lma<br>voir+futur |
| (15) | nyurra+ $\emptyset$<br>vous+[nomin]<br>$S^{tr}$<br>"vous nous verrez" | ngana+nya<br>nous+[acc]<br>O  | ngunda+lma<br>voir+futur |

On constate que l'indice du nominatif (cas non-marqué) est  $\emptyset$ , et que celui de l'accusatif (cas marqué) est *+nya*. Dixon (p. 288) montre que si l'on substitue un nom au pronom sujet de (15), ce nom, en fonction  $S^{tr}$ , recevra le cas ergatif :

- |      |  |                              |                          |
|------|--|------------------------------|--------------------------|
| (16) | ngulmburu+nggu<br>femme+[erg]<br>$S^{tr}$<br>"la femme nous verra" | ngana+nya<br>nous+[acc]<br>O | ngunda+lma<br>voir+futur |
|------|--|------------------------------|--------------------------|

### V.4. MORPHOLOGIE CASUELLE MIXTE

Non seulement le codage contrastif pour les fonctions des noms coexiste avec le codage analogique pour celles des pronoms, mais il n'est pas rare de rencontrer un troisième système de codage, que nous appellerons mixte. Ainsi, en diyari, autre langue australienne, le codage des fonctions  $S^{tr}$ ,  $S^{intr}$ , O est particulièrement complexe (voir Austin [1981 : 47]). On distingue les ensembles de sous-classes suivantes :

- (i) les noms propres masculins et les noms communs singuliers : ergatif pour  $S^{tr}$ , absolutif pour  $S^{intr}/O$ ;
- (ii) les pronoms non-singuliers de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> personnes : nominatif pour tout S, accusatif pour O;
- (iii) les pronoms singuliers de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> personne, les autres pronoms, les noms propres féminins, et les noms communs non-singuliers : ergatif pour  $S^{tr}$ , nominatif pour  $S^{intr}$ , accusatif pour O.

L'ensemble (i) fonctionne sur le mode contrastif; l'ensemble (ii) fonctionne sur le mode analogique; enfin, l'ensemble (iii) fonctionne sur un mode mixte, à la fois contrastif et analogique : la fonction  $S^{tr}$  est marquée du point de vue du système contrastif, et la fonction O, spécifique de la transitivité, est marquée du point de vue du système analogique; quant à la fonction  $S^{intr}$ , elle est non-marquée des deux points de vue (elle occupe la première place dans la hiérarchie syntaxique, place commune aux structures à prédicat transitif et à prédicat intransitif, et par

conséquent non-spécifique, et elle ne peut contraster avec aucune autre fonction nucléaire).

## VI. LANGUES AUSTRALIENNES ET SYNTAXE INTERPROPOSITIONNELLE

### VI.1. PIVOT

Avant d'examiner la question de la syntaxe de la phrase complexe dans les langues australiennes, il est nécessaire de définir la notion de pivot. Précisons que ce que nous entendons ici par pivot ne correspond que partiellement à l'acception du même terme chez Dixon (1980)<sup>10</sup>. Considérons les phrases suivantes :

(17) Jean a promis à Pierre de jouer.

(18) Jean a persuadé Pierre de jouer.

Dans notre cadre théorique, il est inutile de postuler un sujet vide dans le cas des propositions infinitives. On dira qu'en (17), *Jean* est à la fois le sujet du prédicat *promettre* et du prédicat *jouer*, mais que la fonction sujet de *Jean* n'est codée que dans sa relation avec le prédicat principal, *promettre*. La fonction de *Jean* dans sa relation avec *jouer* sera dite non-codée. Lorsqu'un même syntagme entretient des relations avec deux prédicats, et que sa fonction en relation avec l'un des deux prédicats n'est pas codée, nous définirons ce syntagme comme un pivot. En (17), le pivot est *Jean*, mais en (18), le pivot est *Pierre*, puisque c'est *Pierre* qui est le sujet de *jouer*. On notera qu'en général, dans les structures françaises à pivot, la fonction non-codée est S.

Dans les exemples suivants, avec coordination, on préférera considérer qu'on a affaire à des structures à ellipse :

(19) Pierre<sup>i</sup> but son verre et Ø<sup>i</sup> partit.

(20) Pierre<sup>i</sup> vit Marie<sup>j</sup> et Ø<sup>i</sup> s'éloigna.

(21) \* Pierre<sup>i</sup> vit Marie<sup>j</sup> et Ø<sup>i</sup> s'éloigna.

10. Dans Watbled (1990), nous avons purement et simplement repris la notion de pivot telle qu'elle est conçue par Dixon (1980).

On observe qu'en français, dans une coordination de propositions, le sujet Ø (elliptique) de la deuxième proposition est interprété comme coréférent du sujet de la première proposition. En (19) et (20), à la place d'une structure à ellipse, on aurait pu choisir une structure à anaphore :

(22) Pierre<sup>i</sup> but son verre et il<sup>i</sup> partit.

(23) Pierre<sup>i</sup> vit Marie<sup>j</sup> et il<sup>i</sup> s'éloigna.

En revanche, le français évite les structures que nous appellerons structures à répétition, avec deux occurrences du même syntagme, les deux occurrences étant coréférentes :

(24) \*? Pierre<sup>i</sup> but son verre et Pierre<sup>i</sup> partit.

### VI.2. LA PHRASE COMPLEXE EN DYIRBAL

En dyirbal, langue australienne, la coordination de propositions, qui s'effectue sans conjonction, obéit à des contraintes très strictes (Dixon 1980:461). Ainsi, on peut dire, littéralement, avec deux occurrences du même syntagme, c'est-à-dire avec une structure à répétition :

(25) L'homme<sup>i</sup> se leva + l'homme<sup>i</sup> partit.

Les deux occurrences du même syntagme sont évidemment coréférentes. On peut aussi dire, avec ce que nous interprétons comme une structure à pivot :

(26) L'homme<sup>i</sup> se leva + partit.

Mais on ne peut coordonner deux propositions A et B si B n'a pas un syntagme coréférent d'un syntagme de A, ou si aucun syntagme n'est mis en facteur commun, c'est-à-dire s'il n'y a pas de pivot. Le dyirbal exige donc soit une structure à répétition (avec coréférence), soit une structure à pivot. La coordination suivante est par conséquent interdite :

(27) L'homme se leva + la femme partit.

A cette première contrainte s'en ajoute une seconde, de nature fonctionnelle. Qu'il y ait structure à répétition (comme en [25]) ou structure à pivot (comme en [26]), la fonction que le syntagme "répété" ou que le

pivot a dans sa relation avec le prédicat de chaque proposition doit être soit  $S^{intr}$ , soit O, mais en aucun cas  $S^{tr}$  (le syntagme concerné peut être le  $S^{intr}$  du premier prédicat et le O du second, ou le O du premier et le  $S^{intr}$  du second, ou le  $S^{intr}$  du premier et du second, ou enfin le O du premier et du second). Il existe donc ce qu'il convient d'appeler une contrainte fonctionnelle de type  $S^{intr}/O$  pour la coordination en dyirbal. Considérons les exemples suivants (Dixon 1980 :461-2) :

- (28)     balan       guda+Ø     bunga+n  
           "elle"+[abs] chien+[abs] descendre+passé  
                            $S^{intr}$   
           "Le chien est descendu"
- (29)     balan       guda+Ø     banggul     yara+nggu     bura+n  
           "elle"+[abs] chien+[abs] "lui"+[erg] homme+[erg] voir+passé  
                           O                                     $S^{tr}$   
           "L'homme a vu le chien"

Ces deux propositions peuvent être coordonnées, car toutes les conditions sont remplies; le syntagme *balan guda* peut être "répété" ou devenir pivot, et il a la fonction  $S^{intr}$  dans sa relation avec *bungan*, et la fonction O dans sa relation avec *bura* : la contrainte fonctionnelle  $S^{intr}/O$  est donc respectée. On obtient la structure coordonnée suivante (avec *balan guda* comme pivot) :

- (30)     balan guda+Ø     bunga+n            banggul yara+nggu bura+n  
           "elle" chien+[abs] descendre+passé "lui" homme+[erg] voir+passé  
           "Le chien est descendu et l'homme a vu [le chien]"

En revanche, il n'est pas possible de coordonner telles quelles (29) et (31) :

- (31)     bayi                   yara                   bunga+n  
           "lui"+[abs]           homme+[abs]        descendre+passé  
    $S^{intr}$   
           "L'homme est descendu"

En effet, le seul syntagme susceptible d'être "répété" ou de servir de pivot est celui qui signifie "l'homme"; or, il a la fonction  $S^{tr}$  dans sa relation avec le prédicat transitif en (29), et la fonction  $S^{intr}$  dans sa relation avec le prédicat intransitif en (31) : on ne peut effectuer la coordination de ces deux phrases en raison de l'impossibilité de respecter la contrainte fon-

tionnelle  $S^{intr}/O$ . L'existence d'une telle contrainte fonctionnelle montre que le dyirbal obéit à une logique "ergative" dans la syntaxe de la coordination. Nous appellerons ce type de contrainte "contrainte fonctionnelle ergative".

Il faut préciser que la morphologie est totalement étrangère à cette contrainte. En effet, en dyirbal, les noms ont une morphologie casuelle de type contrastif : ergatif pour  $S^{tr}$ , et absolutif pour  $S^{intr}/O$ , et les pronoms ont une morphologie casuelle de type analogique : nominatif pour tout S, et accusatif pour O (voir § IV, V.3). Cependant, en ce qui concerne le problème de la contrainte fonctionnelle en coordination, le dyirbal est insensible aux catégories casuelles : la contrainte est toujours du type  $S^{intr}/O$ , que l'on ait affaire à des noms ou à des pronoms. En clair, alors même qu'un pronom a une forme identique pour les fonctions  $S^{intr}$  et  $S^{tr}$ , et une autre forme (spécifique) pour O, O et  $S^{intr}$  sont traités de la même façon dans la syntaxe de la coordination.

La syntaxe de la subordination du dyirbal apparie également les fonctions  $S^{intr}$  et O. Examinons l'exemple suivant (Dixon 1980:458) :

- (32)     balan+Ø       jugumbil+Ø       miyanda+nyu  
           "elle"+[abs] femme+[abs]       rire+passé  
           banggul       yara+nggu     bura+li  
           "lui"+[erg] homme+[erg] voir+but  
           "la femme a ri [de sorte que] l'homme l'a vue"

Nous avons ici affaire à une structure avec subordonnée de but/conséquence, et on constate que le syntagme *balan jugumbil* joue le rôle de pivot : il a la fonction  $S^{intr}$  codée dans sa relation avec *miyanda+nyu*, et la fonction O non codée dans sa relation avec *bura+li*. Dans une telle structure, le pivot obéit nécessairement à une contrainte fonctionnelle ergative ( $S^{intr}/O$ ).

### VI.3. LA PHRASE COMPLEXE EN DIYARI

La syntaxe de la coordination en diyari est moins contraignante qu'en dyirbal (Austin 1981:232). On peut coordonner deux phrases à l'aide de la conjonction *ya* (= "et"). Il s'agit selon nous d'une coordination sans

pivot. Une coordination telle que (33) est parfaitement licite en diyari (cf. [27], impossible en dyirbal) :

(33) L'homme se leva et la femme partit.

Par ailleurs, le sujet de la deuxième proposition peut être un syntagme Ø, interprétable comme coréférent du sujet de la première proposition, comme dans (34) :

(34) L'homme<sup>i</sup> embrassa la femme et Ø<sup>i</sup> partit.

L'exemple suivant (Austin 1981:238-9) illustre cette possibilité :

(35) kardi+Ø            mara<sup>i</sup>+Ø        widi+rna        kanku+ya        marna+nhi  
beau-frère+[abs]    main+[abs]    entrer+partic    garçon+[dat]    bouche+[loc]  
                              S<sup>intr</sup>    X  
"la main du beau-frère est entrée dans la bouche du garçon  
ya Ø<sup>i</sup> kartiwadu+Ø    paDtshana+Ø    manda+ndu        rdukara+rna  
et      lézard+[abs]    tout+[abs]        estomac+[abl]    sortir+partic  
          S<sup>tr</sup>    O    X  
et a sorti tout le lézard de son estomac"

Le point le plus important à noter est que dans ce dernier cas de figure, le sujet elliptique (Ø) de la deuxième proposition peut parfaitement être un S<sup>tr</sup> coréférent d'un S<sup>intr</sup> de la première proposition, comme c'est le cas en (35), ou inversement. Cela signifie que la syntaxe de la coordination du diyari traite de la même façon tout type de S (S<sup>tr</sup> ou S<sup>intr</sup>), et qu'il s'agit d'une syntaxe de type non-ergatif.

Tout comme la syntaxe de la coordination, celle de la subordination est non-ergative. Considérons en effet l'exemple suivant (Austin 1981:194) :

(36) pulali            ninhha            waDara+rna        kuda+yi            thika+lha  
3duel[erg]    3sg[acc]        laisser+partic.    AUX+prés        rentrer+SujI  
                          S    O  
"Ils l'ont laissé pour rentrer"

Dans cet exemple, *pulali* est le sujet commun aux deux verbes, et il joue donc le rôle de pivot : il est à la fois le sujet (S<sup>tr</sup>) du verbe principal transitif *waDara+rna* (ce qui explique son cas ergatif), et le sujet (S<sup>intr</sup>) du verbe subordonné intransitif *thika+lha*. Seule sa fonction S<sup>tr</sup> dans sa relation avec *waDara+rna* est codée. On constate qu'il n'existe en diyari

aucune contrainte fonctionnelle ergative du type S<sup>intr</sup>/O, contrairement à ce qui se passe en dyirbal.

En diyari, dans les cas de subordination, aucune contrainte n'oblige non plus le sujet du verbe principal et celui du verbe subordonné à être représentés par un pivot, ni par deux syntagmes coréférents. Si les sujets des deux prédicats sont coréférents (en cas de pivot ou non), le prédicat subordonné reçoit la catégorie SujI (= "sujet identique"); s'ils ne le sont pas, le prédicat subordonné reçoit la catégorie SujD (= "sujet différent"). En (36), on a une structure à pivot, et le pivot est sujet dans sa relation avec les deux prédicats : c'est donc un cas de coréférence, qui explique la catégorie SujI pour le verbe subordonné. En outre, l'exemple (36) indique clairement que, de ce point de vue, comme pour toute la syntaxe du diyari, il est inutile de distinguer S<sup>tr</sup> et S<sup>intr</sup> : les deux types de S sont traités exactement de la même manière.

Les données étudiées montrent bien que les cas morphologiques ne permettent pas de prédire le fonctionnement syntaxique dans une langue ergative donnée, et que ce fonctionnement est insensible aux cas morphologiques, non seulement en dyirbal, comme il a été indiqué plus haut, mais également en diyari. Cette simple réalité rend vaine toute tentative d'explication syntaxique qui reposerait uniquement sur le système de morphologie casuelle, et confirme aussi que la syntaxe interpropositionnelle et le codage morphosyntaxique des fonctions sont deux problèmes nettement distincts.

#### VI.4. LA PHRASE COMPLEXE EN YIDINY

En yidiny (voir Dixon (1980 : 462-3, 465)), il existe comme en dyirbal des contraintes fonctionnelles. Cependant, le système du yidiny est plus complexe. La contrainte fonctionnelle est de type S<sup>intr</sup>/O (contrainte fonctionnelle ergative), mais seulement dans les cas de subordination. Considérons par exemple le cas des propositions dites "causales". La phrase suivante présente une structure à pivot :

- (37) wajuja+nggu bunya+Ø wawa+l gudaga+nggu baja+l+nyu+m  
 homme+[erg] femme+[abs] voir+prés chien+[erg] mordre+sub.caus.  
 "l'homme regarde la femme que le chien a mordu"

Cette structure est correcte, parce que le pivot (*bunya*) respecte la contrainte fonctionnelle  $S^{intr}/O$  : ce pivot a la fonction O (codée) dans sa relation avec *wawa+l*, et la même fonction O (non-codée) dans sa relation avec *baja+l+nyu+m*.

Dans les cas de coordination, la contrainte fonctionnelle est de type  $S^{intr}/O$  (contrainte fonctionnelle ergative) si le terme "commun" est nominal, mais de type  $S^{tr}/S^{intr}$  (contrainte fonctionnelle non-ergative) s'il est pronominal : en d'autres termes, la syntaxe de la coordination est le reflet exact de la morphologie casuelle, dans la mesure où les noms ont un codage de type contrastif (ergatif pour  $S^{tr}$ , absolutif pour  $S^{intr}/O$ ), et les pronoms un codage de type analogique (nominatif pour tout S, accusatif pour O). On est autorisé à penser que dans les cas de coordination, les contraintes fonctionnelles sont conditionnées par la morphologie casuelle; autrement dit, il y a congruence entre contrainte fonctionnelle et type de codage des fonctions.

L'exemple du yidiny est intéressant dans la mesure où cette langue a plusieurs types de contraintes fonctionnelles. L'enseignement le plus important que l'on puisse tirer de l'observation de ces données est que la nature et la variété des contraintes fonctionnelles ne remet pas en question notre hypothèse sur les fonctions et leur codage dans les langues ergatives. Ainsi, l'existence d'une contrainte fonctionnelle ergative générale couplant les fonctions  $S^{intr}$  et O en dyirbal ne nous autorise absolument pas à considérer que ce que nous appelons ici la fonction O serait en fait un sujet. Il serait fort imprudent de chercher à identifier les fonctions syntaxiques dans les langues australiennes à partir de l'étude des contraintes fonctionnelles.

## VII. LA VOIX DANS LES LANGUES ERGATIVES

### VII.1. ANTIPASSIF

L'antipassif est une opération qui a pour effet d'intransitiviser un prédicat initialement transitif. Nous allons voir que la voix antipassive confirme notre analyse de l'ergativité en termes de contraste entre  $S^{tr}$  et O, et la nécessité de distinguer de façon stricte dans les langues ergatives deux ensembles de fonctions syntaxiques (voir § III) :

- (i)  $S^{tr}, S^{intr}, O$  = fonctions nucléaires;
- (ii) X = fonction périphérique.

Un prédicat potentiellement transitif gouverne (au moins) deux variables dans le lexique : {x, y}. En outre, le cadre lexical spécifie les fonctions de ces variables :

$$\{x\} = S^{tr}; \quad \{y\} = O$$

Si la variable {y} n'est pas remplacée par une expression linguistique en discours, l'antipassivation sera obligatoire, et le verbe sera intransitivisé. La conséquence est que le syntagme qui remplacera en discours la variable {x} aura la fonction  $S^{intr}$ . Si les deux variables {x, y} sont remplacées par des expressions linguistiques, l'antipassivation sera alors optionnelle. Elle consistera, si elle est appliquée, à "périphériser" le syntagme en fonction O qui aura remplacé la variable {y} : ce syntagme aura une nouvelle fonction (X), périphérique, et non plus sa fonction O initiale. Le syntagme qui remplace la variable {x} se retrouve seul en fonction nucléaire, et devient un sujet de type  $S^{intr}$ , comme dans le cas de l'antipassivation obligatoire. Les deux types d'antipassivation peuvent se visualiser comme suit :

(38)

voix active :	$P^{trans}$	+	$S^{tr}$	+	$\{x\}$	+	$\{y\}$	O
antipassif :	$P^{intrans}$	+	$S^{intr}$	+		+		-
antipassif :	$P^{intrans}$	+	$S^{intr}$	+		+		X

En warrungu, langue australienne (voir Tsunoda [1988:598]), on peut intransitiviser un verbe en lui adjoignant le suffixe d'antipassif *-kali-* :

- (39) pama+ngku kamu+Ø yangka+n  
 homme+[erg] eau+[abs] chercher+prés  
 S<sup>tr</sup> O  
 "L'homme cherche de l'eau"
- (40) pama+Ø kamu+wu yangka+kali+n  
 homme+[abs] eau+[dat] chercher+anti+prés  
 S<sup>intr</sup> X  
 "L'homme cherche de l'eau"

En (39), le verbe *yangka-* est transitif, et en (40) il est devenu intransitif. Cette intransitivisation fait perdre au second argument le statut de O (il devient X au datif), ce qui a des conséquences pour le statut fonctionnel et la morphologie casuelle du premier argument (*pama-*) : alors qu'il était S<sup>tr</sup> au cas ergatif en (39) dans la structure transitive, il devient S<sup>intr</sup> au cas absolutif en (40), dans la structure antipassive, puisqu'il n'y a plus de contraste entre deux fonctions nucléaires.

## VII.2. ANTIPASSIF EN DYIRBAL

Dixon (1972 : 65-6) discute la question de l'antipassif en dyirbal. Il signale qu'il existe deux variantes, l'une dans laquelle le deuxième argument est au datif, et l'autre dans laquelle ce deuxième argument est à l'ergatif. En fait, la catégorie casuelle ergatif en dyirbal code plusieurs fonctions différentes, qui sont (i) la fonction syntaxique S<sup>tr</sup>, et (ii) à la fois la fonction syntaxique X et la fonction sémantique instrumental (voir Dixon [1980:303]). Ce codage identique de fonctions différentes entraîne des problèmes d'analyse dans certains contextes. Les exemples de Dixon sont les suivants :

- (41) balan jugumbil banggul yarangu balgan  
 "elle" femme+[abs] "lui" homme+[erg] frapper  
 O S<sup>tr</sup>
- (42) bayi yara bagun jugumbilgu balgalnganyu  
 "lui" homme+[abs] "elle" femme+[dat] frapper+anti  
 S<sup>intr</sup> X

- (43) bayi yara banggun jugumbiru balgalnganyu  
 "lui" homme+[abs] "elle" femme+[erg] frapper+anti  
 S<sup>intr</sup> X

Ces trois phrases sont logiquement équivalentes et signifient "l'homme frappe la femme". Dans les trois exemples, les fonctions sémantiques sont les suivantes : *yara* est agent et *jugumbil* est patient. La phrase (41) a un prédicat transitif : le syntagme au cas ergatif a la fonction S<sup>tr</sup>, et le syntagme à l'absolutif a la fonction O; la phrase (42) ne pose aucun problème, étant donné que le deuxième argument est au datif, ce qui signale qu'il a été périphérisé : il a la fonction syntaxique X, et cela entraîne que le sujet nominal est un S<sup>intr</sup>, au cas absolutif, conformément aux règles morphologiques du dyirbal. La phrase (43) pose un problème d'analyse, dans la mesure où, en apparence, les deux syntagmes ont "échangé" leurs cas, si l'on compare avec la structure transitive (41). On peut, malgré la coexistence d'un absolutif et d'un ergatif, analyser (43) comme un exemple d'antipassivation, avec intransitivisation et périphérisation du O initial : en effet, on peut admettre que l'ergatif de (43) ne code pas la même fonction que l'ergatif de (41); en (41), l'ergatif code la fonction syntaxique nucléaire S<sup>tr</sup> d'une structure à prédicat transitif, tandis qu'en (43) la même catégorie casuelle code la fonction syntaxique périphérique X dans une structure à prédicat intransitif, ce qui explique qu'on ait un sujet de type S<sup>intr</sup>, au cas absolutif. Cette analyse est analogue à celle de Dik (1978, 1979, 1981:167-70), et elle a le mérite de présenter de façon unitaire le phénomène de l'antipassif<sup>11</sup>. Si elle est correcte, cela signifie que le même cas (ergatif) se retrouve en réalité dans trois contextes différents; il code : (i) la fonction syntaxique nucléaire S<sup>tr</sup>, (ii) la fonction syntaxique périphérique X (en concurrence avec le datif) à la voix antipassive, et (iii) la fonction syntaxique X et la fonction sémantique instrumental simultanément. C'est seulement lorsqu'il code la fonction sémantique instrumental que le cas ergatif a un contenu notionnel propre.

11. Cette analyse diffère de celle proposée dans Watbled (1990:68-9), analyse que nous abandonnons ici : la différence tient à l'interprétation du cas ergatif.

## VII.3. ANTIPASSIF EN NEZ PERCE

Quittons à présent le domaine australien pour considérer l'exemple du nez perce, langue indienne d'Amérique du nord (les exemples sont empruntés à Rude [1988]). Dans cette langue, le codage des fonctions est de type mixte, à la fois contrastif et analogique (voir § V.4), et le nez perce est en quelque sorte une langue "semi-ergative"; la fonction  $S^{intr}$ , la seule fonction nucléaire qui soit syntaxiquement non-marquée, est codée par le nominatif (avec indice  $\emptyset$ ), la fonction  $S^tr$  est codée par l'ergatif (indice suffixal), et la fonction O par l'accusatif (indice suffixal) :

- |      |   |                      |                                |
|------|---|----------------------|--------------------------------|
| (44) | háama+ $\emptyset$<br>homme+[nomin]<br>$S^{intr}$<br>"L'homme est venu" | hipáayna<br>est-venu |                                |
| (45) | háama+nm<br>homme+[erg]<br>$S^tr$<br>"L'homme a tué l'élan"             | pée'wiye<br>a-tué    | wewúkiye+ne<br>élan+[acc]<br>O |

En (44), le verbe est intransitif; en (45), le verbe est transitif. En (44), l'argument unique au nominatif est  $S^{intr}$  (indice  $\emptyset$ ). En (45), on a deux arguments en fonction nucléaire, dont l'un est  $S^tr$ , et l'autre O; le  $S^tr$  reçoit le cas ergatif, et le O reçoit le cas accusatif.

Le verbe transitif peut subir l'opération d'antipassivation, par "périphérisation" du O, qui devient X:

- |      |   |                  |  |
|------|---|------------------|--|
| (46) | háama+ $\emptyset$<br>homme+[nomin]<br>$S^{intr}$<br>"L'homme a tué l'élan" | hi'wíye<br>a-tué | wewúkiye+ $\emptyset$<br>élan+[nomin]<br>X |
|------|---|------------------|--|

On constate que le verbe a changé de forme (comparez avec (44) et (45)), et surtout que le sujet est devenu  $S^{intr}$  (au nominatif), et que le deuxième argument, qui n'est plus O, est également au nominatif, qui code cette fois la fonction X. En nez perce, le verbe s'accorde avec le sujet, et la forme de cet accord change selon que ce sujet est  $S^tr$  ou  $S^{intr}$ . En (45) la forme (transitive) *pée'wiye* s'accorde avec le  $S^tr$ , et en (46) la forme anti-

passive (intransitive) *hi'wíye* s'accorde avec le  $S^{intr}$ , comme la forme intransitive *hipáayna* en (44) (les indices d'accord sont en gras).

Ce qui est à nouveau décisif est l'existence ou non d'un contraste syntaxique entre  $S^tr$  et O; si le O est périphérisé, et devient X, la relation de contraste entre deux syntagmes en fonction nucléaire disparaît, et le sujet devient  $S^{intr}$  dans la structure antipassive.

## VII.4. PASSIF EN NEZ PERCE

La voix passive est parfaitement compatible avec la structure des langues ergatives, et les exemples de voix passive dans ces langues ne manquent pas. Le nez perce, par exemple, connaît à la fois l'antipassif et une voix passive sans "agent" (Rude 1988 : 553) :

- |      |   |                |                           |
|------|---|----------------|---------------------------|
| (47) | wewúkiye+ $\emptyset$<br>élan+[nomin]<br>$S^{intr}$<br>"L'élan a été tué" | 'ewyíin<br>tué | hiwééke<br>a-été (passif) |
|------|---|----------------|---------------------------|

Le verbe *tuer* en nez perce a deux arguments dans son cadre lexical, représentés par les variables {x, y}. Si on ne remplace pas la variable {x} par une expression linguistique en discours, le syntagme qui remplace la variable {y} se retrouve promu sujet  $S^{intr}$  d'une structure à prédicat passif intransitivisé, et il reçoit le cas nominatif. La copule s'accorde avec le sujet, comme il est de règle (voir § VII.3 ci-dessus), et cet accord prend le même indice qu'en (44) et (46), phrases dans lesquelles le sujet est aussi  $S^{intr}$ .

## VIII. INTERFÉRENCES ENTRE FONCTIONS SYNTAXIQUES NUCLEAIRES ET FONCTIONS SÉMANTIQUES

Dans la majorité des langues, les fonctions syntaxiques nucléaires S et O sont codées en tant que telles, sans considération d'ordre sémantique. Cela signifie que si un syntagme est en fonction S ou O, sa fonction

sémantique n'est pas codée. En revanche, il est fréquent que dans le cas de la fonction syntaxique X, la langue code à la fois la fonction syntaxique et la fonction sémantique (nous disons dans ce cas que le codage a un contenu sémantique).

Or, dans certaines langues, la notion sémantique de contrôle, c'est-à-dire la fonction sémantique agent, interfère dans le codage des fonctions syntaxiques nucléaires. Considérons par exemple les fonctions syntaxiques S et O en choctaw (langue indienne d'Amérique du nord). Dans cette langue, la fonction sujet (S), qu'il s'agisse de S<sup>tr</sup> ou de S<sup>intr</sup>, est codée par la particule post-nominale *at*. Voici des exemples empruntés à Foley & van Valin jr (1984 : 115) :

- (48) Hattak at oho:yoh Ø+Ø+pi:sa+h  
 homme S femme 3pers+3pers+voir+prés  
 S<sup>tr</sup> O  
 "l'homme voit la femme"
- (49) Hattak at Ø+iya+h  
 homme S 3pers+aller+prés  
 S<sup>intr</sup>  
 "l'homme part"

Le point qui doit retenir notre attention est le suivant : les syntagmes dépendants du prédicat sont "rappelés" par des affixes verbaux, qui sont dans les exemples ci-dessus manifestés par des indices Ø. Dans chaque exemple, nous indiquons en gras l'affixe qui "rappelle" le sujet (S). Le codage à l'aide de la particule *at* obéit au principe analogique, et les fonctions S<sup>intr</sup> et S<sup>tr</sup> sont traitées de la même façon. En revanche, le système de rappel affixal, que l'on peut considérer comme un type de codage indirect et parallèle, obéit à des principes plus complexes, comme le montrent les exemples suivants (Blake 1990:144) :

- (50) Chi+bashli+li+tok  
 2pers+couper+1pers+passé  
 "Je t'ai coupé"
- (51) Ano is+sa+hottopali+tok  
 moi 2pers+1pers+blessé+passé  
 O  
 "Tu m'as fait mal"

- (52) Hilha+li+tok  
 danse+1pers+passé  
 "J'ai dansé"
- (53) Sa+hohchafoh  
 1pers+faim  
 "J'ai faim"

En (50), (52), et (53), on a uniquement la forme verbale avec les rappels affixaux. Les phrases (50) et (51) sont des structures à prédicat transitif. On constate, à l'examen de ces deux phrases, que les affixes de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> personnes ont chacun deux formes : l'affixe de 1<sup>re</sup> personne a la forme *li* s'il est un rappel du S<sup>tr</sup>, et la forme *sa* s'il est un rappel du O ; l'affixe de 2<sup>e</sup> personne a la forme *chi* s'il est un rappel du O, et la forme *is* s'il est un rappel du S<sup>tr</sup>. Observons à présent la forme du rappel affixal de 1<sup>re</sup> personne en (52) et (53), qui sont des structures à prédicat intransitif : dans ces phrases, l'affixe est un rappel de S<sup>intr</sup>, et pourtant il a deux formes différentes en (52) et en (53). La différence s'explique de la manière suivante : en (52), le référent du S<sup>intr</sup> contrôle le procès (il est agent), mais non en (53). On observe qu'en (52) le rappel affixal du S<sup>intr</sup> "contrôleur" (agent) a la même forme que le rappel affixal du S<sup>tr</sup> en (50), mais qu'en (53) le rappel affixal du S<sup>intr</sup> "non-contrôleur" a la même forme que le rappel affixal du O en (51). Dans les structures à prédicat intransitif, le choix de la forme des rappels affixaux est par conséquent conditionné par le paramètre sémantique du contrôle du procès par le référent du sujet. Il importe d'ajouter que le codage direct de la fonction S à l'aide de la particule *at* est strictement un codage de la fonction S, insensible à la notion de contrôle : un nom en fonction S est suivi de la particule *at*, que ce nom soit S<sup>tr</sup> ou S<sup>intr</sup>, et s'il est S<sup>intr</sup>, que son référent soit ou non l'agent contrôleur du procès. En (48), le nom *hattak* est S<sup>tr</sup>, et en (49) il est S<sup>intr</sup> et "contrôleur" du procès ; l'exemple suivant (Foley & van Valin jr 1984 : 115) montre que la particule *at* suit aussi un S<sup>intr</sup> "non-contrôleur" :

- (54) Hattak at Ø+abi:ka+h  
 homme S 3pers+malade+prés  
 S<sup>intr</sup>  
 "l'homme est malade"

## IX. "MASQUAGE" DES FONCTIONS

## IX.1. FONCTIONS "MASQUÉES" EN JAPONAIS

Nous allons à présent aborder un problème d'une nature un peu différente. Nous allons montrer que dans certaines langues, un paramètre interfère avec les opérations de codage des fonctions grammaticales. Cette interférence a pour conséquence le "masquage" d'une fonction, c'est-à-dire l'impossibilité de la coder.

Le japonais est un exemple typique de langue où le codage des fonctions interfère avec un autre paramètre, en l'occurrence ici une forme de "détachement" d'un syntagme du reste de la proposition; ce "détachement" abstrait s'effectue à l'aide de la particule *wa*, et donne lieu à des effets de sens qui sont dus au contexte : parmi ces effets de sens, signalons la thématization, la mise en contraste, et le caractère "exclusif". Le syntagme en *wa* est le plus souvent placé en tête de phrase, mais il peut aussi, plus rarement, être placé en fin de phrase. Nous adoptons ici l'analyse sémantique de Shibatani (1990:265) :

[...] the particle *wa* separates or singles out the referent of the preceding noun phrase from other entities.

Nous symboliserons le détachement par la lettre D.

Le japonais est une langue qui code les fonctions de manière analogique ( $S^{tr}$  et  $S^{intr}$  sont codées de la même façon).

Considérons l'exemple suivant, emprunté à Shibatani (1990:257) :

- (55) Taroo *ga* Hanako *ni* hon *o* yatta.  
 Taroo Hanako livre a donné  
 S X O  
 "Taroo a donné un livre à Hanako"

Les fonctions de chaque syntagme sont signalées sur la troisième ligne. Dans cette phrase, les particules *ga*, *ni*, *o* codent les fonctions grammaticales : *ga* code la fonction syntaxique S, *ni* code la fonction syntaxique X et (dans ce contexte) une fonction sémantique (donataire), et *o* code la fonction syntaxique O.

Nous allons comparer ci-dessous les rôles des particules *ga* et *wa*, qui sont traditionnellement opposées. En fait, l'opposition entre les deux particules n'est pas paradigmatique : *ga* code la fonction S, tandis que *wa* code non une fonction grammaticale, mais ce que nous avons appelé le détachement (D). Dans l'exemple (56), *John*, qui est D, est interprétable comme thématique, et il est aussi sujet :

- (56) John *wa* *gakusei* *desu*  
 John étudiant est  
 S, D  
 "Quant à John/Au sujet de John, il est étudiant // John est étudiant"

Ce qui frappe en (57) (Shibatani (1990:265), c'est avant tout la mise en contraste, plus que la thématization, à l'aide de *wa* :

- (57) Ame *wa* *hutteiru* *ga* *yuki* *wa* *hutteinai*  
 pluie tombe mais neige tombe pas  
 D, S D, S  
 La pluie tombe mais la neige ne tombe pas"

Il peut s'agir, selon le contexte, de mise en contraste ou d'"exclusivité", comme dans les exemples suivants (Kuwae 1989) :

- (58) Tookyo *e* *wa* *ikimashita*  
 Tokyo à suis allé  
 D, X  
 "Je suis allé à Tokyo"
- (59) Kyoo *wa* *akimasu*  
 aujourd'hui irai  
 D, X  
 "J'irai aujourd'hui"

En (58), le locuteur peut vouloir dire qu'il est allé à Tokyo, et pas ailleurs, et en (59) il oppose aujourd'hui à hier, signifiant par exemple qu'il ira aujourd'hui, mais qu'il n'est pas allé hier. On observe que les syntagmes suivis de *wa* en (58) et (59) ont la fonction syntaxique X : le syntagme D n'est donc pas nécessairement le sujet. Il arrive même que le syntagme D soit syntaxiquement "libre", c'est-à-dire soit non-dépendant du prédicat, et pour ainsi dire a-fonctionnel :

- (60) Sakana *wa* *tai* *ga* *itiban* *ii*  
 poisson daurade premier bon  
 D S  
 "Quant au poisson, la daurade est le meilleur"

Ce type d'exemple (emprunté à Shibatani [1990:274]) montre de façon irréfutable que *wa* ne code pas de fonction grammaticale, et qu'on peut faire coexister un syntagme en *wa* et un sujet distincts.

Il faut distinguer la thématization, avec *wa*, du focus avec *ga*. C'est ce qu'illustrent les exemples suivants (Kuwaë 1989) :

(61)    *Watashi wa gakusei desu.*  
          moi            étudiant être  
          D, S  
          "Je suis étudiant"

(62)    *Watashi ga gakusei desu.*  
          moi            étudiant être  
          S  
          "Je suis l'étudiant"

En (61), *watashi* est thématique; en (62), le même terme est l'objet d'une focalisation (il est rhématique). La phrase (61) peut se gloser comme *quant à moi, je suis étudiant*; la phrase (62) peut se gloser comme *c'est moi l'étudiant*. La focalisation (sans *wa*) est distincte de la thématization (avec *wa*) et de la mise en contraste (avec *wa* également). Considérons à présent les deux exemples suivants (Kuwaë 1989) :

(63)    *Bunpoo wa muzukashii desu*  
          grammaire difficile être  
          D, S  
          "La grammaire est difficile / la grammaire, c'est difficile"

(64)    *Bunpoo ga muzukashii desu*  
          grammaire difficile être  
          S  
          "La grammaire est difficile / c'est la grammaire qui est difficile"

Le terme *bunpoo* est sujet dans les deux cas, mais les deux phrases ne sont pas synonymes. En (63), on a une thématization classique, tandis qu'en (64), le sujet *bunpoo* est l'objet d'une focalisation. La phrase (63) est une réponse naturelle à la question fermée suivante :

(65)    *Bunpoo wa muzukashii desu ka ?*  
          grammaire difficile être    interr  
          D, S  
          "La grammaire est-elle difficile? / C'est difficile, la grammaire?"

La phrase (64) est une réponse naturelle à la question ouverte :

(66)    *Nani ga muzukashii desu ka ?*  
          quoi            difficile être    interr  
          S  
          "Qu'est-ce qui est difficile?"

L'énoncé suivant (Shibatani 1990:269-70) ne pourrait évidemment être prononcé que dans des contextes bien précis :

(67)    *Yuki ga siroi*  
          neige            blanche  
          S  
          "La neige est blanche"

Ces contextes sont soit (i) un constat sur le vif, et le jugement est d'ordre perceptuel, soit (ii) une réponse à la question *Qu'est-ce qui est blanc ?* Dans la réponse à cette question avec *ga*, il est clair que le sujet est nettement rhématique (focus).

Les deux phrases suivantes pourraient donner l'illusion que *ga* et *wa* sont en opposition paradigmatique :

(68)    *Hi ga noboru*  
          soleil           se lever  
          S  
          "Le soleil se lève / il y a le soleil qui se lève"

(69)    *Hi wa noboru*  
          soleil           se lever  
          D, S  
          "Le soleil se lève / le soleil, ça se lève"

Pour ce qui est de l'interprétation, Shibatani (1990) explique que (68) est la description d'un événement spécifique, alors que (69) est une assertion à valeur générique, un jugement porté sur une entité. En (68), avec la particule *ga*, le sujet n'est pas thématique (on a affaire à une proposition sans thème).

En (68), la fonction sujet est codée par la particule *ga*, mais en (69), cette fonction sujet n'est pas codée : en effet, la présence de la particule *wa*, qui ne code aucune fonction grammaticale, est incompatible avec celle de *ga*. Nous dirons, dans un tel cas, que la fonction sujet est "masquée", dans la mesure où il est impossible de la coder : la particule *wa*,

qui code le trait D, est prioritaire. En fait, la particule *wa* n'accepte pas d'être précédée des particules *ga* et *o* [fonctions S et O]), alors qu'elle accepte d'être précédée de *ni*, par exemple. Si on fait suivre un syntagme de la particule *wa*, la conséquence est que sa fonction est masquée, mais seulement s'il s'agit d'une fonction syntaxique nucléaire (S, O).

L'exemple suivant aide à comprendre les emplois génériques de *wa* :

- (70) Sakka wa shoosetsu o kaku  
 écrivain romans écrire  
 D, S O  
 "Un écrivain écrit des romans"

Tamba et Terada (1991:42), à qui l'exemple est emprunté, proposent la traduction *un écrivain, ça écrit des romans*, et font le commentaire suivant :

Comme l'indique la traduction française, on a alors construit un *énoncé générique* décrivant une activité (écrire DES romans) comme attribuable en principe à tout individu appartenant à la classe des écrivains. L'intervention de *WA* après le GN *sakka* (écrivain) oblige, en effet, à saisir ce vocable dans sa liaison à un *référent* posé d'entrée de jeu dans le champ discursif commun aux interlocuteurs. A défaut d'une spécification contextuelle, un mot nominal comme *sakka* aura sa portée référentielle maximale, à savoir celle de la classe conceptuelle qu'il circonscrit en la dénommant.

A partir de la phrase suivante, on peut détacher avec *wa* différents syntagmes (voir Shibatani [1987:872]), sans que leur fonction grammaticale change :

- (71) Taroo ga Hanako ni sono hon o nitiyoobi ni watasita  
 Taroo Hanako ce livre dimanche a donné  
 S X O X  
 "Taroo a donné ce livre à Hanako dimanche"

Voici les différents détachements possibles :

- (72) Taroo wa Hanako ni sono hon o nitiyoobi ni watasita.  
 D, S X O X  
 (73) Hanako ni wa Taroo ga sono hon o nitiyoobi ni watasita.  
 D, X S O X  
 (74) Sono hon wa Taroo ga Hanako ni nitiyoobi ni watasita.  
 D, O S X X

- (75) Nitiyoobi ni wa Taroo ga sono hon o Hanako ni watasita.  
 D, X S O X

## IX.2. FONCTIONS "MASQUÉES" EN TAGALOG

Le tagalog est un exemple encore plus intéressant de langue dans laquelle le codage des fonctions interfère avec un autre paramètre. Cette interférence entraîne le masquage de la fonction grammaticale de l'un des syntagmes de la proposition. Le paramètre en question est la sélection d'un syntagme que l'on considère comme dominant du point de vue référentiel. Nous attribuerons à ce syntagme le trait R, tous les autres syntagmes dépendant du prédicat étant nécessairement -R. Dans toute proposition non-existentielle, il faut qu'un syntagme non-prédicatif, et un seul, reçoive le trait R. R n'est pas une fonction grammaticale au sens où nous l'entendons ici. Quand on sélectionne un syntagme pour lui attribuer le trait R, cela signifie que l'on présuppose son caractère référentiel, et que cette propriété référentielle est connue de l'allocutaire :

[...] the topic nominal has referential prominence vis-à-vis any nontopic nominals in the sentence. (Schachter 1977 : 282).

Schachter (1977), suivant en cela la tradition, appelle "topic" ce que nous appelons ici R. Notons que les autres syntagmes, qui ont le trait -R, ne sont pas pour autant non-référentiels, et peuvent être interprétés comme définis ou indéfinis (voir plus loin). Le syntagme R est précédé de la particule *ang*, qui code le trait R. En outre, en tagalog, les fonctions sont codées par des particules prénominales : ainsi, pour les noms communs, la particule *ng*, prononcée *nang*, code les fonctions syntaxiques S et O, ainsi que la fonction syntaxique X associée à la fonction sémantique instrumentale, et la particule *sa* code la fonction syntaxique X associée à diverses fonctions sémantiques. Le codage des fonctions est de type analogique.

Quelques exemples, empruntés à Schachter (1977:280-1), illustreront le fonctionnement de cette langue (Schachter (1977) appelle "actor" ce qui est ici appelé S, et "goal" ce que est ici appelé O). Les fonctions, ainsi que le trait R, sont indiquées sous chaque syntagme :

- (76) Magbibigay    ang babae    ng bibas    sa bata  
 donnera        femme        riz        enfant  
                   R, S        O        X  
 "La femme donnera du riz à un/l'enfant"
- (77) Ibibigay        ng babae    ang bibas    sa bata  
 donnera        femme        riz        enfant  
                   S            R, O        X  
 "Une/La femme donnera le riz à un/l'enfant"
- (78) Bibigyan        ng babae    ng bibas    ang bata  
 donnera        femme        riz        enfant  
                   S            O        R, X  
 "Une/La femme donnera du riz à l'enfant"

On constate que le prédicat verbal change de forme selon la fonction du syntagme qui a été sélectionné comme R. Le principe est le suivant : la particule *ang*, qui code le trait R, est incompatible avec les particules qui codent les fonctions grammaticales. C'est précisément la structure morphologique de la forme verbale qui permet d'identifier la fonction du syntagme R (on notera que la forme du verbe change selon que l'on choisit le S ou le O comme terme R, alors même que ces deux fonctions sont codées d'une façon identique au niveau nominal, par la particule *ng*). En clair, la fonction du terme R est "masquée", le codage de R à l'aide de *ang* étant prioritaire, mais il existe une forme de codage indirect de la fonction nominale, et c'est le verbe qui se charge de ce codage. Dans les exemples (76, 77, 78), la forme *magbibigay* signale que le terme R a la fonction syntaxique S, la forme *ibibigay* signale que le terme R a la fonction syntaxique O, et enfin la forme *bibigyan* signale que le terme R a la fonction syntaxique X associée à la fonction sémantique donataire.

Les gloses signalent aussi que le syntagme R est toujours défini. En outre, un O qui n'est pas R est normalement interprété comme indéfini (voir Schachter [1977 : 281]), tandis qu'un sujet (S) ou un syntagme en fonction est interprété comme défini ou indéfini s'il n'est pas R.

La sélection du R est en général très libre. Dans l'exemple suivant (emprunté à Foley et van Valin jr [1984:135]), le terme sélectionné

comme R est un satellite (en fonction sémantique "instrumental"), et non un argument :

- (79) Ipinabili    ng lalake    ng isda    ang pera    sa tindahan  
 acheta        homme        poisson    avec-argent    dans magasin  
                   S            O            R, X        X  
 "L'homme acheta du poisson dans le magasin avec l'argent"

Il existe en tagalog de nombreuses fonctions sémantiques que l'on peut associer notamment à la fonction syntaxique X, et la forme du verbe signale à chaque fois la fonction sémantique exacte du terme R : la morphologie verbale est par conséquent d'une extrême complexité.

Il ne faut pas s'étonner que les propriétés du sujet de langues comme le français et l'anglais, comme celles du sujet dans la majorité des langues, soient en tagalog réparties entre le syntagme R et le S (lorsque le S est -R). Schachter (1977) explique, par exemple, que seul le syntagme R (qu'il appelle "topic") peut être relativisé, ce qui, à notre avis, s'explique aisément par sa place au sommet de la hiérarchie référentielle<sup>12</sup>; d'autre part, seul le S peut référer à l'allocutaire à l'impératif; le S peut contrôler la réflexivisation, mais il ne peut être lui-même réflexivisé; le terme R peut être réflexivisé, mais bien entendu à condition de ne pas être S.

Nous remarquerons pour terminer que les propriétés linguistiques que nous avons respectivement appelées D en japonais et R en tagalog sont de nature différente, même si certains linguistes appellent ces deux réalités *topic* : en japonais, la présence d'un terme D n'est pas formellement obligatoire (elle est simplement requise par le sens dans certaines situations discursives), alors que celle d'un terme R dans les structures autres qu'existentielles en tagalog l'est. La place du syntagme en *wa* en japonais est très contrainte (et n'est pas sans évoquer le "détachement à gauche" ou le "détachement à droite" en français), alors que celle du syntagme en

12. On notera que d'après les contraintes postulées par la grammaire relationnelle (voir e.g. Johnson [1977 : 157]), toutes les langues permettent la relativisation du sujet, alors que certaines permettent exclusivement la relativisation du sujet. Cette contrainte devrait être reformulée si notre analyse est exacte, puisque le terme R n'est pas toujours S, et qu'il est le seul à pouvoir être relativisé, même quand il n'est pas S. Selon nous, en tagalog, c'est la hiérarchie référentielle, et non la hiérarchie des fonctions grammaticales, qui est pertinente pour ce qui concerne la relativisation.

*ang* en tagalog est très libre. La propriété D en japonais est souvent étroitement liée à des phénomènes de thématization, alors que la propriété R en tagalog est liée à une question de hiérarchie référentielle. Enfin, un syntagme peut être -R en tagalog, quand il serait nécessairement D si l'on suivait les règles du japonais, comme *niya* dans l'exemple suivant de Schachter (1977:281) :

(80) SPEAKER A : Nasaan ang katulong ?  
 où bonne  
 R, S  
 "Où est la bonne ?"

SPEAKER B : Inihahanda niya ang pagkain  
 préparer elle nourriture  
 -R, S R, O  
 "Elle prépare la nourriture"

Du point de vue énonciatif, il faut donc se garder de considérer que l'on aurait affaire à un seul et même phénomène dans les deux langues.

## X. CONCLUSION

Quelques principes simples permettent de rendre compte de la diversité des systèmes de codage des fonctions syntaxiques fondamentales. Les exemples que nous avons choisis montrent bien que de nombreuses langues acceptent la concurrence de plusieurs types de codage différents. D'autre part, il est clair que le problème du codage des fonctions et celui des contraintes fonctionnelles que l'on observe dans la syntaxe interpropositionnelle de certaines langues sont deux questions distinctes. En effet, il n'y a pas congruence entre la nature de ces contraintes et la morphologie casuelle.

Notre étude illustre plusieurs points essentiels : il n'existe pas de relations terme à terme entre cas et fonctions dans le système de codage contrastif (i.e. ergatif); la nature et la variété des contraintes fonctionnelles, parfois au sein d'une même langue, ne permettent de tirer aucune conclusion sur l'identification des fonctions dans les structures à prédicat transi-

tif dans les langues ergatives; le codage des fonctions syntaxiques peut, dans certaines langues, être "brouillé", en raison de la nécessaire prise en compte de paramètres sémantiques; enfin, nous avons donné deux exemples de langues dans lesquelles le "masquage" des fonctions grammaticales est un phénomène régulier.

Il ressort également de ce travail que dans la grammaire de nombreuses langues, les syntagmes en fonction syntaxique nucléaire (sujet [S] et objet de prédicat transitif [O]) s'opposent aux syntagmes en fonction périphérique (X), ce qui invalide les analyses de type dichotomique qui isolent le sujet du reste de la proposition. En particulier, il ne nous paraît pas possible de rendre compte de l'ergativité sans distinguer les fonctions nucléaires (S et O) de la fonction périphérique (X).

Jean-Philippe WATBLED



## ANNEXES

### 1. Système de transcription

Pour les langues australiennes, nous avons utilisé le système suivant :

ng = nasale vélaire	ngg = nasale vélaire + /g/
ny = nasale palatale	j = occlusive palatale
rr = trill	r = r rétroflexe
D = flap	rt, rd, m = consonnes rétroflexes
th, nh, lh = consonnes interdentes	
tsh = affriquée (comme dans le mot anglais <i>church</i> )	

## 2. Abréviations

Les abréviations utilisées dans cet article sont les suivantes :

S = sujet  
 S<sup>tr</sup> = sujet d'un prédicat transitif  
 S<sup>intr</sup> = sujet d'un prédicat intransitif  
 O = objet d'un prédicat transitif  
 A = fonction spécifique de la voix antitransitive  
 X = fonction syntaxique périphérique  
 D = "détachement" en japonais  
 R = "dominance référentielle" en tagalog  
 abl = ablatif  
 abs = absolutif  
 acc = accusatif  
 dat = datif  
 erg = ergatif  
 loc = locatif  
 nomin = nominatif  
 anti = antipassif  
 intrans = intransitif  
 trans = transitif  
 partic = participe  
 prés = présent  
 interr = particule interrogative  
 sub.caus. = subordonnée causale  
 1pers = 1<sup>re</sup> personne  
 2pers = 2<sup>e</sup> personne  
 3pers = 3<sup>e</sup> personne  
 SujI = sujet identique  
 SujD = sujet différent



## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AUSTIN, P. (1981). *A Grammar of Diyari, South Australian*. Cambridge University Press.  
 BLAKE, B.J. (1990). *Relational Grammar*. Routledge, London & New York.  
 COLE, P., & SADOCK, J.M., eds (1977). *Syntax and Semantics, Grammatical Relations*, vol.8. Academic Press, New York.

- COMRIE, B. (1981). *The Languages of the Soviet Union*. Cambridge University Press.  
 COMRIE, B., ed. (1987). *The World's Major Languages*. Croom Helm, London & Sydney.  
 DESCLÉS, J.-P. (1990). *Langages applicatifs, langues naturelles, et cognition*. Hermès, Paris.  
 DIK, S.C. (1978, 1979, 1981). *Functional Grammar*. Foris, Dordrecht.  
 DIXON, R.M.W. (1972). *The Dyirbal Language of North Queensland*. Cambridge University Press.  
 — (1980). *The Languages of Australia*. Cambridge University Press.  
 FILLMORE, C.H. (1977). "The Case for Case Reopened", in P. Cole & J.M. Sadock, eds (1977), pp. 59-81.  
 FOLEY, W.A., VAN VALIN JR, R.D. (1984). *Functional Syntax and Universal Grammar*. Cambridge University Press.  
 JOHNSON, D.A. (1977). "On Relational Constraints on Grammars", in P. Cole & J.M. Sadock, eds (1977), pp. 151-78.  
 KIMENYI, A. (1988). "Passives in Kinyarwanda", in M. Shibatani, ed. (1988), pp. 355-86.  
 KUWAE, K. (1989). *Manuel de Japonais* (2 vol.). Paris, L'Asiathèque.  
 LOMBARD, D. (1991). *Introduction à l'indonésien*. Paris, Archipel.  
 RUDE, N. (1988). "Ergative, Passive, and Antipassive in Nez Perce : A Discourse Perspective", in M. Shibatani, ed. (1988), pp. 547-60.  
 SCHACHTER, P. (1977). "Reference-Related and Role-Related Properties of Subjects", in P. Cole & J.M. Sadock, eds (1977), pp. 279-306.  
 SHIBATANI, M. (1987). "Japanese", in B. Comrie, ed. (1987), pp. 855-80.  
 — (1990). *The Languages of Japan*. Cambridge University Press.  
 SHIBATANI, M., ed. (1988). *Passive and Voice*. John Benjamins Publishing Company, Amsterdam/Philadelphia.  
 TAMBA, I., TERADA, A. (1991). "La phrase japonaise et son double dispositif d'intégration des noms: les particules dites relationnelles et casuelles", in *Langages*, n° 104, décembre 1991, pp. 33-45.  
 TSUNODA, T. (1988). "Antipassives in Warrungu and Other Australian Languages", in M. Shibatani, ed. (1988), pp. 595-649.  
 WATBLED, J.Ph. (1990). "L'ergativité : morphologie, syntaxe, et sémantique", in *Sigma*, 1990, n° 14, pp. 21-73.

